

**Terrains sans propriétaires - un risque dans notre canton ?**

Pauline Godat (Verts)

Depuis quelques années, le «roi de la Suisse» autoproclamé, Jonas Lauwiner, fait parler de lui. Il a récupéré, pour la modique somme de 15'000 francs, environ 150 parcelles, friches industrielles, prairies et routes dépourvues de propriétaires, pour un total de plus de 100'000 m<sup>2</sup>. Les cantons de Lucerne, Schwytz, Berne et le Valais sont concernés, ainsi que le canton de Neuchâtel depuis peu. Son objectif est, selon ses dires, de gagner de l'argent avec la location ou la revente de ces terrains ou la facturation de frais d'entretien des routes.

S'il a pu récupérer facilement bon nombre de parcelles, certaines communes s'y sont opposées ou souhaitent que les parcelles sans maître reviennent à la collectivité.

Des élus de différents cantons veulent à présent légiférer pour arrêter cette entreprise et protéger ces parcelles d'acquisitions douteuses. Récemment, le conseiller d'État neuchâtelois Laurent Favre a déclaré lors d'une séance du Grand Conseil que les autorités envisageaient de légiférer sur la question des biens fonciers sans propriétaires, suite à un conflit entre le Registre foncier neuchâtelois et Monsieur Lauwiner.

**Au vu de ce qui précède, nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :**

- 1. Le Gouvernement peut-il nous indiquer le nombre et la superficie des parcelles sans propriétaires dans le canton du Jura ?**
- 2. Le Registre foncier jurassien a-t-il déjà été approché par Monsieur Lauwiner ou d'autres personnes avec des intentions similaires ?**
- 3. Quelles sont les bases légales cantonales actuelles pour répondre à ce genre de situation ?**
- 4. Le Gouvernement estime-t-il utile de légiférer pour éviter des situations analogues à celle des cantons cités plus haut ?**
- 5. Quelles solutions sont envisagées pour ces parcelles : maintenir le statu quo, les faire revenir en mains publiques, ou encore d'autres solutions ?**

D'avance nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Pauline Godat (Verts)

**Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
  - Raphaël Breuleux (Verts)
  - Rémy Meury (CS-POP)
  - Ivan Godat (Verts)
  - Baptiste Laville (Verts)
  - Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
  - Sophie Burri (Verts)

- Brice Prudat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 11 février 2026